

PREFECTURE MARITIME DE L'ATLANTIQUE

Brest, le 19 décembre 2012



Division « action de l'Etat en mer »

ARRETE Nº 2012/ 163

Portant approbation du document d'objectifs du site Natura 2000 FR 5402012 « Plateau de Rochebonne » (site d'importance communautaire).

Le préfet maritime de l'Atlantique

- VU la directive 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992 modifiée concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages ;
- VU décision de la Commission Européenne en date du 16 novembre 2012 arrêtant une sixième liste de sites d'importance communautaire pour la région biogéographique atlantique ;
- VU Le code de l'environnement, notamment ses articles L 414-1 à L 414-7 et R 414-9 à R 414-9-7;
- VU le décret n° 2004-112 du 6 février 2004, relatif à l'organisation de l'action de l'Etat en mer ;
- VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;
- VU l'arrêté préfectoral n° 34 du 06 avril 2010 portant création et composition du comité de pilotage du document d'objectifs du site Natura 2000 FR 5402012 « Plateau de Rochebonne » ;
- VU Les travaux du comité de pilotage du site Natura 2000 FR 5402012 « Plateau de Rochebonne », et notamment sa réunion de validation du document d'objectifs du 13 novembre 2012 ;
- VU L'accord du commandant de la zone maritime de l'Atlantique en date du 07 décembre 2012 ;

SUR PROPOSITION de l'adjoint au préfet maritime de l'Atlantique pour l'action de l'Etat en mer ;

ARRETE

Article 1^{er} : Le document d'objectifs du site Natura 2000 FR 5402012 « Plateau de Rochebonne », annexé au présent arrêté, est approuvé.

Article 2 : Les orientations de gestion et les mesures contenues dans le document d'objectifs ainsi approuvées, et destinées à conserver ou rétablir dans un état favorable à leur maintien à long terme les habitats naturels et les populations des espèces de faune et

de flore sauvages qui ont justifié la délimitation du site, trouvent à s'appliquer sur l'ensemble de l'espace marin inclus constituant le site Natura 2000 FR 5402012 « Plateau de Rochebonne ».

Article 3

Le document d'objectifs ainsi approuvé est tenu à la disposition du public à la préfecture de région des Pays-de-la-Loire, à la préfecture de région de Poitou-Charentes, à la préfecture de la Charente-Maritime, à la préfecture de la Vendée, auprès des services de la Direction Interrégionale de la Mer Nord Atlantique – Manche Ouest, auprès des services de la Direction Interrégionale de la Mer Sud Atlantique, de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement des Pays-de-la-Loire, de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Poitou-Charentes, de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de Charente-Maritime, de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Vendée ainsi que dans les collectivités territoriales suivantes : conseil régional de Poitou-Charentes, conseil régional des Pays-de-la-Loire, conseil général de Charente –Maritime et conseil général de la Vendée.

Article 4

L'adjoint au préfet maritime de l'Atlantique pour l'action de l'Etat en mer , le directeur interrégional de la Mer Nord Atlantique – Manche Ouest, le directeur interrégional de la Mer Sud Atlantique, le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Poitou-Charentes, le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement des Pays-de-la-Loire, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, d'exécuter le présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs des préfectures de la Charente-Maritime et de la Vendée.

Le vice-amiral d'escadre Jean-Pierre Labonne préfet maritime de l'Atlantique,

DIFFUSION

- le préfet de région des Pays-de-la-Loire, préfet de Loire-Atlantique
- le préfet de région de Poitou-Charentes, préfet de la Vienne
- le préfet de département de Charente-Maritime
- le préfet de département de la Vendée
- le directeur régional de l'environnement de l'aménagement et du logement des Pays-de-la-Loire
- le directeur régional de l'environnement de l'aménagement et du logement de Poitou-Charentes
- le directeur interrégional de la mer Sud-Atlantique
- le directeur interrégional de la mer Nord Atlantique-Manche Ouest
- le directeur départemental des territoires et de la mer de Charente-Maritime
- le directeur départemental des territoires et de la mer de la Vendée
- le commandant de la zone maritime Atlantique
- le directeur de l'institut français de recherche pour l'exploitation de la mer
- le directeur du muséum national d'histoire naturelle
- le directeur de l'agence des aires marines protégées
- le directeur de la mission d'étude pour la création d'un parc naturel marin Pertuis-Gironde
- le président du conseil régional des Pays-de-la-Loire
- la présidente du conseil régional de Poitou-Charentes
- le président du conseil général de la Vendée
- le président du conseil général de Charente-Maritime
- le président de l'association des maires de la Vendée
- le président de l'association des maires de la Charente-Maritime
- le président du comité national des pêches et des élevages marins
- le président du comité régional des pêches et des élevages marins de Bretagne
- le président du comité régional des pêches et des élevages marins des Pays-de-la-Loire
- le président du comité régional des pêches et des élevages marins de Poitou-Charentes
- le président du comité régional des pêches et des élevages marins d'Aquitaine
- le président de l'union nationale des associations de navigateurs
- le directeur du comité consultatif régional Sud
- le président du comité national de la fédération française des pêcheurs en mer
- le président de la fédération nationale des pêcheurs plaisanciers et sportifs de France
- le président d'armateurs de France
- le président de la fédération française d'études et de sports sous-marins
- le directeur du grand port maritime de la Rochelle
- le président de « Greenpeace France »
- le président de WWF France
- le président de « France Nature Environnement »
- le président de l'association « Robin des Bois »
- le président de la ligue pour la protection des oiseaux
- le responsable du centre de recherche sur les mammifères marins de la Rochelle
- le président directeur général de l'aquarium de la Rochelle
- le directeur du centre de la mer de Biarritz
- le directeur de la station de biologie marine de Concarneau
- le directeur de l'institut du littoral et de l'environnement et sociétés (LIENS) de l'université de La Rochelle
- AEM : EML RDO (pour insertion sur le site internet de la préfecture maritime de l'Atlantique)
 SEC/AEM)
- Archives (3.1.1)